

## Heidelberg Assistant

## Droits et obligations de l'administrateur principal

L'administrateur principal doit être autorisé par Heidelberg France pour l'ensemble du groupe d'imprimeries. Les droits de l'administrateur principal peuvent être attribués et révoqués exclusivement par Heidelberg France. Le Client comprend et convient qu'il n'est pas possible d'accéder à Heidelberg Assistant et de l'utiliser en l'absence de nomination d'un administrateur principal. L'administrateur principal reçoit automatiquement les droits d'utilisateur les plus élevés pour chaque application lorsqu'il est créé par Heidelberg France. Le formulaire doit être demandé par une personne autorisée à signer au nom de l'entreprise (PDG, signataire autorisé, directeur général).

Lorsqu'il est nommé et autorisé, l'administrateur principal reçoit les autorisations suivantes en particulier pour toutes les sociétés ci-dessus :

- Accès à toutes les données d'Heidelberg Assistant/eShop (par exemple, factures, tickets d'accès aux services, documents pertinents pour toutes les transactions)
- Création de tickets d'accès aux services pouvant donner lieu à des frais et achats dans l'eShop
- Création d'un nombre illimité d'utilisateurs (personnes physiques) pour les sociétés ci-dessus et délivrance des autorisations à ces personnes (y compris toutes les autorisations ci-dessus)
- Création d'autres administrateurs pour les sociétés susmentionnées qui, à leur tour, peuvent créer d'autres utilisateurs et délivrer des autorisations

L'approbation des représentants habilités de la ou des sociétés ci-dessus pour la désignation de l'administrateur et pour l'octroi des autorisations décrites a été obtenue auprès du client avant l'établissement de la présente déclaration.

La désignation de l'administrateur principal peut être révoquée à tout moment moyennant un préavis de 14 jours calendaires par voie de déclaration écrite à Heidelberg France.

Nous sommes conscients qu'il est nécessaire de désigner un nouvel administrateur principal lorsque la personne précédemment désignée est révoquée afin de continuer à utiliser les services sans perturbation.

Si la personne désignée en tant qu'administrateur principal ou la structure de l'imprimerie ou du groupe d'imprimerie du client change pendant l'utilisation des services fournis par Heidelberger Druckmaschinen AG, cette modification doit être communiquée dès qu'elle est connue, ou au plus tard dans le délai de 14 jours calendaires, par déclaration écrite à Heidelberg France.